



AVIS PUBLIC

Séance extraordinaire Adoption du Plan Triennal d'immobilisations 2024-2025-2026

Avis de Convocation vous est par les présentes donné par la soussignée, qu'une séance extraordinaire du conseil de cette Municipalité sera tenue le jeudi, **21 décembre 2023 à 18h15** au bureau municipal situé au 106, rue Saint-Jean-Baptiste à Saint-Guillaume.

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance extraordinaire
2. Signification de l'avis de convocation
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Étude et adoption du Plan Triennal d'immobilisation 2024-2025-2026
5. Période de questions sur le PTI 2024-2025-2026
6. Levée de l'assemblée

Donné à Saint-Guillaume, ce 7 décembre 2023

Anny Boisjoli
Directrice générale et greffière-trésorière